

« Le phosmet contribue à une protection intégrée du colza »

© 20/01/2021 | 🧑 Terres Inovia • 📰 Terre-net Média

Terres Inovia alerte les pouvoirs publics et l'ensemble des décideurs français et européens sur l'importance de réapprouver le phosmet, un insecticide permettant de lutter contre les ravageurs d'automne du colza. Le cas de cette molécule illustre en réalité l'approche de protection intégrée des cultures que développe l'institut, qui permet la mise en œuvre d'une agriculture durable, c'est-à-dire vertueuse économiquement, écologiquement et socialement.



Pour Terres Inovia, le phosmet reste aujourd'hui « une solution indispensable pour protéger la culture de colza lorsque l'ensemble des autres voies de prévention et de protection ont été utilisées ». (©Pixabay)

Les processus de décision politique et réglementaire en matière de **protection phytosanitaire** doivent élargir leur champ d'évaluation et ainsi prendre en compte, de manière plus forte, les principes de la protection intégrée, explique Terres Inovia. Illustration avec le cas urgent de la réapprobation du **phosmet**.

Sur le sujet, retrouvez cet article du 22 décembre dernier > [Les producteurs d'oléoprotéagineux demandent le maintien du phosmet](#)

Après avoir expliqué brièvement la situation à date du processus de réapprobation, nous expliquons plus longuement en quoi le phosmet contribue à une protection intégrée du colza. Nous évoquons également en quoi cet **insecticide**, en contribuant à la réussite de la **culture du colza**, apporte des bénéfices environnementaux et sociétaux indéniables, que ce soit en matière de biodiversité ou de souveraineté alimentaire. [...]

L'avis de la France attendu pour le phosmet, pivot de la lutte contre les ravageurs d'automne du colza

Le phosmet est une matière active pivot de la lutte contre les **ravageurs d'automne** du colza. Pour quelle raison cette molécule est-elle sur le devant de la scène, alors qu'elle ne répond à aucun critère « critique » justifiant une non ré-approbation ? [...] À l'heure actuelle, le Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et de l'alimentation animale de la **Commission européenne** doit se réunir pour statuer sur son sort début 2021. Au sein de ce comité, chaque pays est amené à se prononcer, en tenant compte de l'avis de l'Efsa (agence européenne chargée de l'évaluation des risques liés aux produits phytopharmaceutiques notamment) et de leur propre évaluation de la balance bénéfico-risque. Or, l'Efsa a souhaité, sur proposition d'État membre, **renforcer l'évaluation toxicologique** et a introduit un facteur de sécurité supplémentaire dans son évaluation. L'Efsa a proposé de multiplier par 10 un « facteur de sécurité toxicologique » pour cette molécule, car il n'a pas pu tenir compte de données récentes (**publiées en octobre 2020**) qui pourraient justifier un facteur de sécurité plus bas. Dans cet imbroglio, un avis de la France pour la ré-approbation, pèsera lourd : il s'agit en particulier de faire valoir les nombreux risques encourus en cas de non ré-approbation.

La **protection intégrée** est, dans l'Union Européenne, **la méthode de référence sur laquelle la protection des cultures doit être conduite**. Elle se définit comme « l'application rationnelle d'une combinaison de mesures biologiques, biotechnologiques, chimiques, physiques, culturales ou intéressant la sélection des végétaux dans laquelle l'emploi de produits chimiques phytopharmaceutiques est limité au strict nécessaire pour maintenir la présence des organismes nuisibles en dessous de seuils à partir desquels apparaissent des dommages ou pertes économiquement inacceptables ». La lutte contre les ravageurs d'automne du colza, telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée par les producteurs français, est complètement guidée par ces principes.

Le programme de R&D de Terres Inovia vise à étoffer l'arsenal de moyens de lutte disponible pour la protection intégrée des cultures

Le programme de R&D déployé par Terres Inovia vise, en cohérence avec les principes de la protection intégrée, à étoffer l'arsenal de **moyens de lutte disponibles**. Quels leviers sont déployés aujourd'hui et envisagés demain ? Actuellement, la protection intégrée repose déjà sur l'ensemble des techniques suivantes :

- **Des leviers agronomiques préventifs**, d'efficacité moyenne, accroissent la capacité de la culture à supporter les attaques sans voir son rendement affecté. Leur efficacité varie largement selon le pédoclimat et l'année, et l'intensité des attaques de ravageurs. La combinaison de plusieurs de ces techniques choisies selon les situations est nécessaire pour diminuer de façon sensible les risques de dommages inacceptables.

- Un **semis précoce** permet à la culture d'être bien installée et en croissance lors de l'attaque, tout en étant dépendant des qualités de préparations possibles et de la pluviométrie estivale.
- Une **alimentation azotée suffisante** maintient une croissance lors de l'attaque, en tenant compte de la gestion des apports azotés sur le système de culture et des restrictions réglementaires.
- La culture du colza avec un **couvert associé de légumineuses**, contribue à une bonne croissance et joue aussi un rôle de confusion des ravageurs.

Revoir aussi > [Implantation du colza : une étape à ne pas rater pour mieux contrer les ravageurs d'automne](#)

- Le **levier génétique**, d'efficacité relativement faible, **commence à être évalué**.

- Le **levier chimique raisonné** ne repose plus que sur deux familles de molécules et modes d'action (phosmet et pyréthrinoides). Ce qui, alors que les **pyréthrinoides** connaissent une situation de **résistance élevée à très élevée**, **les rendant inefficaces sur une part de plus en plus large du territoire**, fait du phosmet le pivot de la lutte. [...]

La mise en œuvre combinée des différents leviers de protection intégrée n'empêche pas, aujourd'hui, une **situation sanitaire très compliquée** pour la culture du colza. En effet, la perte d'efficacité des pyréthrinoides, couplée aux **aléas climatiques** qui compromettent l'efficacité des leviers agronomiques depuis plusieurs années, a induit une baisse de surfaces du colza de l'ordre d'un tiers (de 1,5 Mha à 1 Mha), avec des pertes de surface allant jusqu'à 80 % dans certains départements des zones intermédiaires, les plus touchés par les résistances aux insecticides et les sécheresses estivales qui compromettent les levées et la qualité de l'implantation.

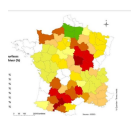
Sur le sujet > [« On a perdu près de 40 % des surfaces de colza en trois ans »](#)

Pas d'interdiction non plus si les risques sont accrus à court ou moyen terme

Le cas de la lutte contre les ravageurs d'automne du colza nous montre qu'en matière de protection intégrée, il faut aller au-delà du raisonnement simple « pas d'interdiction sans alternative ». Il faudrait élargir au vu des conséquences à « **pas d'interdiction sans alternative, et pas d'interdiction si mise en péril à moyen terme des leviers restants** ».

Car que se passerait-il en cas de scénario catastrophe, à savoir une non re-approbation du phosmet ? Terres Inovia estime que les surfaces de colza plafonneraient à 900 000 ha les bonnes années, et à 700 000 ha les années à implantation difficile. Les secteurs géographiques les plus touchés sont les fameuses **zones intermédiaires**, où le colza constitue depuis plusieurs décennies une **culture clé dans des assolements à dominante céréalière**.

Lire > [Le colza : « une des cultures clés de l'agriculture française »](#)



Baisse des surfaces de colza (à partir de la moyenne 2014-2018) estimée à 3-5 ans par Terres Inovia en cas de non re-approbation du phosmet (©Terres Inovia)

Un tel scénario aurait des **conséquences désastreuses sur les plans environnementaux, économiques et sociaux** :

- **Les pollinisateurs sauvages comme l'abeille domestique se trouveraient en situation de famine en sortie d'hiver** sur une large

part du territoire. Le colza joue en effet un rôle clé dans le développement printanier des colonies, en fournissant notamment la majorité des apports en pollen. [...]

- **L'économie agricole, et celle de la filière colza seraient mises à mal.** La culture de colza représente souvent une des meilleures marges en zone intermédiaire. Elle demeure à ce jour, en l'absence d'autres filières de diversification de taille équivalente, la culture qui permet de limiter le risque sur le revenu face aux aléas prix et climat des céréales. [...]
- Une telle réduction de production de graines induirait aussi une **perte de 160 000 tonnes de production de tourteaux français**, réduisant notre souveraineté en matières riches en **protéines** pour alimenter nos troupeaux, faisant passer notre taux de souveraineté de 63 % à 59 %. [...]

Revoir > [Protéines et plan de relance - Comment seront utilisés les 100 M€ du nouveau plan protéines végétales ?](#)

Ce point d'actualité sur la situation du phosmet illustre quelques principes qui devraient guider de manière plus forte les processus de décision politiques et réglementaires :

- **Dépasser le raisonnement binaire interdiction-alternative** : se contenter de l'existence d'une alternative, c'est oublier que la protection intégrée, pour être efficace dans le temps, impose la disponibilité d'une multitude de leviers à combiner
- **Adopter une analyse de risque plus systémique** : tenir compte des risques, parfois majeurs, liés à la non-utilisation d'une molécule

Les autres leviers travaillés par l'institut

Enfin, afin de dresser un tableau complet, il nous semble important de rappeler les autres leviers travaillés par l'institut. Même si aucun ne porte de solution suffisante à court terme (cinq ans), ces travaux portent en eux les futurs leviers de la protection intégrée. [...]

- **L'identification de nouvelles substances actives** : à horizon 2025, une piste semble prometteuse. Comme toute solution insecticide, elle devra être utilisée en combinaison afin de la préserver d'un développement trop rapide de résistance des ravageurs.
- **L'identification de solutions de biocontrôle**. À ce jour, malgré un screening exhaustif de toutes les possibilités existantes, aucune ne présente d'intérêt.
- **Le déploiement de solutions de confusion**, d'attraction-répulsion (« push & pull » ou « attract & kill »), à base de plantes pièges ou d'attractifs synthétiques. Il est trop tôt pour présager de l'efficacité éventuelle de telles solutions.
- La mise en place d'une ingénierie écologique permettant de favoriser massivement les auxiliaires pour contrôler les ravageurs. Ce type d'action, encore prospectif, est testé en grandeur nature auprès d'un groupe de producteurs dans le cadre du projet « **R2D2** »
- **L'amélioration variétale** : plusieurs programmes ont démarré, avec le soutien de l'institut et l'interprofession et les entreprises semencières, visant à identifier des ressources génétiques porteuses de mécanismes de résistance ou tolérance, et à intégrer cela dans les programmes de sélection. Comme toujours avec la sélection variétale, le pas de temps pour atteindre des améliorations visibles est de l'ordre de 10 ans.
- Le **test d'itinéraires techniques d'esquive**, en rupture, comme par exemple le colza de printemps semé à l'automne : une telle option induit inévitablement d'autres risques d'échec ou de moindre productivité, que l'institut cherche à évaluer et optimiser.

Par David Gouache d.gouache@terresinovia.fr et Afsaneh Lelahi a.lelahi@terresinovia.fr. Avec la collaboration de Nicolas Cerrutti et Franck Duroueix.